



The Fashion Pact accélère la mise en œuvre de pratiques durables et l'adoption de sources d'énergie renouvelable

The Fashion Pact annonce le lancement d'un tout nouveau projet d'énergie renouvelable : le CVPPA.

Le 8 décembre 2022 – The Fashion Pact, une initiative mondiale composée de 75 représentants des plus grandes marques de mode mondiales, poursuit ses efforts dans le but de transformer le secteur de la mode et du textile de manière globale et ce, en relevant les défis environnementaux majeurs de notre époque en matière de climat, de biodiversité et de protection des océans. Dans ce contexte, l'initiative annonce aujourd'hui le lancement par ses membres de son nouveau projet nommé « *Collective Virtual Power Purchase Agreement* » (CVPPA). L'objectif : accélérer l'adoption de sources d'énergie renouvelable en investissant dans de nouvelles infrastructures d'énergie propre, dans un premier temps en Europe.

Fondé lors du sommet du G7 en France, The Fashion Pact est la plus grande initiative pilotée par ses CEO membres et dédiée au développement durable dans l'industrie de la mode et du textile. Le nombre de ses membres a plus que doublé en l'espace de deux ans, passant de 32 à 75 signataires à la tête d'entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur. Avec plus de 200 marques réparties à travers 17 pays, cette initiative représente aujourd'hui environ un tiers de l'industrie de la mode et du textile en termes de volume. The Fashion Pact adopte une approche basée sur la science, dont la méthodologie nécessite la mobilisation des acteurs de l'industrie et une stratégie de recherche et de développement sur le long terme. Le but est d'identifier des actions innovantes à mettre en place qui seront pilotées, testées et ajustées afin d'atteindre un ensemble d'objectifs ambitieux et de transformer durablement l'industrie.

La création du CVPPA, actuellement dans sa première phase de lancement, a été facilitée par The Fashion Pact en partenariat avec les cabinets de conseil Guidehouse et 2050, spécialisés dans le secteur de l'énergie et de l'environnement. Douze entreprises se sont engagées individuellement à s'approvisionner en électricité renouvelable afin d'atteindre 100 % d'énergie renouvelable dans le cadre de leurs opérations d'ici à 2030. Parmi elles, figurent Bally, Capri Holdings, Ermenegildo Zegna Group, FARFETCH, Ferragamo, Kering, Prada Group, PVH Corp., Ralph Lauren, Tapestry, Under Armour et Zimmermann.

Ce projet – une première pour l'industrie de la mode – vise à ajouter plus de 100 000 MWh par an d'électricité renouvelable supplémentaire au réseau. Concrètement, cela équivaudrait à retirer environ 24 400 voitures de nos routes. L'objectif du projet est d'accélérer la transition du secteur vers une énergie propre tout en aidant les marques à investir et à réaliser leurs objectifs en matière de développement durable. Le CVPPA est un projet pilote. The Fashion Pact travaille actuellement sur de futurs programmes afin de développer son empreinte géographique et d'inclure d'autres acteurs de l'industrie qui souhaitent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et ce, tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

« The Fashion Pact a été créé afin de mobiliser les acteurs de la mode et du textile autour d'objectifs concrets pour réduire l'impact environnemental du secteur. Utiliser 100 % d'énergie renouvelable dans nos propres activités d'ici à 2030 fait partie des objectifs concrets fondés sur la science sur lesquels nous nous sommes tous mis d'accord. Le lancement du projet « Collective Virtual Power Purchase Agreement » marque une action forte dans l'objectif d'accélérer la transition du secteur vers une énergie propre. Les membres du Fashion Pact démontrent ainsi qu'ils peuvent être porteurs de solutions lorsqu'ils vont au-delà des attentes règlementaires et concentrent leurs efforts sur les mêmes initiatives. »

- François-Henri Pinault, Président-directeur général de Kering

« Je suis très heureux d'être ambassadeur du CVPPA. Ce projet est une grande première pour l'industrie de la mode. Si nous voulons réaliser des progrès significatifs dans le cadre de notre stratégie « Positively FARFETCH » et plus particulièrement atteindre nos objectifs en matière de changement climatique, il est essentiel que nous innovions et agissions ensemble. Ce projet est le fruit d'une véritable dynamique collective. »

- José Neves, Fondateur et Président-directeur général de FARFETCH

« Agir ensemble est essentiel si nous voulons trouver des solutions pour lutter contre le changement climatique au sein de l'industrie de la mode. Le projet CVPPA montre non seulement que les leaders du secteur prennent des mesures concrètes pour atteindre leurs objectifs en matière d'énergie renouvelable, mais aussi à quel point les efforts collectifs jouent un rôle majeur dans la réduction de l'empreinte carbone de l'industrie. »

- Stefan Larsson, Président-directeur général de PVH Corp.

« Afin de maximiser l'impact positif au sein de notre industrie, nous devons agir ensemble et proposer des solutions innovantes. S'engager aux côtés d'autres entreprises dans le cadre du Fashion Pact sur un projet comme le CVPPA montre combien l'action collective peut apporter des changements significatifs. »

- Patrice Louvet, Président-directeur général de Ralph Lauren

Outre le projet CVPPA, The Fashion Pact a continué à travailler en parallèle sur des objectifs quantitatifs clairs, encadrés par des délais précis, pour chacun des trois piliers et sur un certain nombre d'initiatives afin de progresser dans la réalisation de ces objectifs :

Accompagner les marques pour accélérer leurs progrès en matière de climat :

Objectif en matière de climat : Mise en œuvre d'objectifs fondés sur des critères scientifiques pour lutter contre le changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Les membres du Fashion Pact doivent avoir défini un objectif à court terme en matière de climat, qui couvre les scopes 1, 2 et 3, validé par l'organisation SBTi (Science-based Targets Initiative) et conforme aux exigences du SBTi.

- Atteindre 100 % d'énergie renouvelable dans le cadre de nos propres activités d'ici à 2030.
 - Exemple de projet : Le CVPPA, comme mentionné ci-dessus, permet aux marques de se rapprocher de cet objectif.
- Réduire l'impact environnemental de 25 % de nos principales matières premières d'ici à 2025.
 - Exemple de projet : Encourager la mise en place de meilleures pratiques agricoles pour faciliter la transition du secteur vers un coton à faible impact climatique.

Ouvrir la voie en matière de biodiversité au sein de l'industrie :

Objectif en matière de biodiversité : Mise en œuvre de stratégies dans la lignée des objectifs scientifiques pour la nature (Science Based Targets for Nature).

- Développer des feuilles de route individuelles en matière de biodiversité, s'engager dans la recherche, le développement de capacités et la mise en place d'outils solides afin d'accompagner les membres du Fashion Pact dans l'élaboration de stratégies en matière de biodiversité, d'agir sur les matières premières prioritaires et de mesurer les progrès.
 - Exemple de projet : Financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mis en œuvre en partenariat avec Conservation International, le projet « *Transforming the Fashion Sector to Drive Positive Outcomes for Biodiversity, Climate, and Oceans* » a permis déjà la création d'un outil stratégique dédié à la biodiversité, le « *Biodiversity Benchmark* », afin d'aider les marques à comprendre individuellement où elles se situent, à définir un point de référence et à mesurer leurs progrès.
- Prévenir la déforestation et soutenir la gestion durable des forêts d'ici 2025.
 - Exemple de projet : The Fashion Pact s'est engagé dans le programme « *Leather Impact Accelerator* », élaboré par l'organisation Textile Exchange, afin d'aider les éleveurs de bétail à stopper la déforestation et à mettre en place collectivement un processus d'approvisionnement en cuir qui n'implique aucun déboisement et aucune conversion.

Atténuer l'impact négatif de notre industrie sur les océans :

Objectif en matière de protection des océans : Réduction de l'impact négatif de l'industrie de la mode et du textile sur les océans.

- Lutter contre l'impact du traitement des textiles par voie humide lors de leur production, via un certain nombre d'indicateurs environnementaux clés, notamment les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, la consommation d'eau et la pollution chimique.
- Supprimer l'utilisation problématique et superflue de plastique dans les emballages B2C d'ici à 2025 et B2B d'ici à 2030.
 - Exemple de projet : Projet R&D pour développer des alternatives en papier aux sacs en plastique conventionnels.

- Veiller à ce qu'au moins la moitié des emballages en plastique soient composés à 100 % de matériaux recyclés d'ici 2025 pour les emballages B2C et d'ici 2030 pour les emballages B2B.
 - Exemple de projet : Afin de permettre aux marques de comprendre les tenants et les aboutissants des objectifs mentionnés ci-dessus, The Fashion Pact a travaillé de concert avec des experts techniques pour créer un guide qui accompagnera chaque entreprise dans la prise de décisions éclairées concernant les emballages spécifiques du secteur de la mode.

Pour en savoir plus sur le CVPPA et notamment accéder aux citations des dirigeants des entreprises engagées dans le projet, veuillez consulter le [kit média](#).

Pour les demandes d'interview, veuillez contacter thefashionpact@bpcom.com.

À propos du Fashion Pact

The Fashion Pact est une initiative globale réunissant des entreprises de la mode et du textile (vêtement, sport, lifestyle et luxe), engagées autour d'un tronc commun de grands objectifs environnementaux centrés sur trois thématiques : l'enrayement du réchauffement climatique, la restauration de la biodiversité et la protection des océans. Né d'une mission confiée par le Président français Emmanuel Macron, The Fashion Pact a été présenté aux chefs d'État réunis dans le cadre du sommet du G7 à Biarritz en 2019. The Fashion Pact se distingue par son leadership par des CEO, son approche pragmatique et sa volonté de s'inspirer d'initiatives existantes tout en les dépassant. L'initiative compte aujourd'hui plus de 70 entreprises membres, représentant plus d'un tiers du secteur de la mode, et toutes convaincues que l'action collective permettra au secteur d'avoir un véritable impact.